

Voisins Voisines



Le Monteil - 43700



lemonteil43700.fr



Commune du Monteil - Haute-Loire



Mairie du Monteil

Edito

Six mois déjà depuis le début de ce nouveau mandat. Six mois consacrés à faire avancer les projets, à poursuivre ceux qui étaient engagés et à donner un nouvel élan à notre commune.

Plusieurs projets importants ont ainsi franchi une nouvelle étape ces derniers mois, avec notamment l'ouverture de la MAM Natur'Éveil et la mise en service de nos panneaux photovoltaïques.

Mais faire vivre une commune, c'est aussi créer du lien, favoriser les rencontres et renforcer la solidarité. Là aussi, une nouvelle dynamique est en place !

Nous avons aussi fait de la communication et de la proximité un engagement de campagne. Ce bulletin en est une première illustration, complétée par un site internet, un compte Illiwap et une nouvelle page Facebook, pour vous informer au quotidien et valoriser la vie de notre commune.

Nous vous laissons découvrir, au fil des pages l'ensemble de ces actions. Bonne lecture !

Christophe Pal

Au sommaire



L'équipe municipale

(Re)découvrez les élus et les agents municipaux qui oeuvrent au quotidien au service de la commune et des habitants.



La nouvelle Maison des assistantes maternelles

Mise en service en juillet 2026.
Un nouveau service pour les familles.



Un été animé au Monteil !

Retour en images sur une belle dynamique.

Le conseil municipal

Le maire



Christophe PAL

Les adjoints au Maire



Bernard COMPTOUR
1er Adjoint
Finances



Dominique-Lise BLANDIN
Communication



Dominique JAVON
Urbanisme et travaux

Les conseillers délégués



Alexandra DA ROCHA
Gestion des salles communales



Claude VIALLE
Sécurité



Edwige KERMARREC
Vie sociale et solidarité



Olivier PIERRE
Vie associative

Les conseillers municipaux



Géraldine ROCHETTE



Michel BILLIET



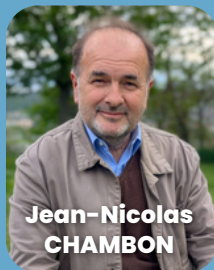
Christine BLANC



Carine ÉTHEVE



Nathalie TALLARON



Jean-Nicolas CHAMBON



Cindy LOTH

Les agents communaux



Aux côtés du maire et du premier adjoint (à droite sur la photo), voici les agents qui oeuvrent chaque jour pour la commune et ses habitants :

1. Delphine Gardes, agent des écoles
2. Emmanuelle Pulvéric, agent des écoles
3. Hajiba Bouissane, agent des écoles
4. Isabelle Chouvier, secrétaire générale de mairie
5. Sébastien Dumas, agent technique

Et aussi... Absentes sur la photo mais pleinement dans l'équipe : Cathy Barbut, ATSEM et Isabelle Pradier, secrétaire adjointe de mairie.

Budget 2026

La commune garde le cap

Un budget maîtrisé, des impôts communaux inchangés et des projets qui continuent d'avancer.



Le budget 2026 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, réuni le 27 avril dernier. Il s'élève à **783 526 €**, avec une priorité claire : **poursuivre les projets de la commune tout en conservant une gestion rigoureuse.**

- 486 419 € sont consacrés au fonctionnement : personnel, entretien des bâtiments et des espaces publics, services aux habitants.
- 297 106 € sont dédiés à l'investissement, pour préparer et construire l'avenir de la commune.

À travers son budget, la commune poursuit plusieurs priorités : l'amélioration du cadre de vie et la transition énergétique, l'école, la vie associative, avec des actions qui répondent aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant demain.

Des actions concrètes à découvrir au fil des pages !

Une situation financière saine

L'exercice 2025 s'est terminé avec un **excédent de fonctionnement de 45 617,79 €** intégralement reporté au **budget de fonctionnement 2026.**

Un signe d'une gestion responsable, qui donne à la commune des marges de manœuvre pour l'année à venir, tout en restant attentive à ses dépenses.

Pas de hausse des impôts communaux

Dans un contexte économique toujours contraint pour les ménages, le conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau de 2025 :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 10,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,89 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 100,78 %

Une volonté forte de préserver autant que possible le pouvoir d'achat des habitants.



Attention !

Le taux voté par la commune n'est qu'une partie du calcul de votre impôt.

D'autres décisions, prises par l'État ou la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, peuvent malgré tout faire évoluer, à la hausse, le montant de votre avis d'imposition.

Le plan de sauvegarde communal

Parmi les premiers sujets de travail de cette nouvelle mandature, certains sont visibles : le budget, les projets et les actions que vous allez découvrir dans la suite de ce bulletin. D'autres le sont moins, mais n'en sont pas moins importants.

C'est le cas du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce document prévoit comment la commune s'organise pour faire face à un événement exceptionnel (inondation, accident lié au transport de matières dangereuses...) :

- alerte de la population,
- coordination des élus et des agents,
- mobilisation des moyens disponibles...



La commune dispose déjà de ce plan.

Mais il doit être régulièrement actualisé pour rester adapté à notre réalité. Ces premiers mois ont donc été l'occasion de le remettre à jour et, surtout, pour la nouvelle équipe municipale, de se l'approprier.



De gauche à droite : Floriane Alliol, Anaïs Castiès et Anne-Sophie Lebrat.

Natur'Eveil : la nouvelle Maison des assistantes maternelles

Après plusieurs mois de travaux, l'ancien presbytère a retrouvé une nouvelle vocation !

Depuis juillet, le bâtiment communal accueille la MAM Natur'Eveil et ses trois assistantes maternelles : Anaïs Castiès, Anne-Sophie Lebrat et Floriane Alliol. Installée à Blavozy depuis mars 2023, l'équipe a choisi de poursuivre son activité au Monteil, dans des locaux entièrement réaménagés et adaptés à l'accueil des jeunes enfants. La MAM peut accueillir jusqu'à huit enfants, dans un environnement chaleureux et sécurisé, avec jardin pour profiter des activités extérieures, à proximité immédiate de l'école publique des 2 Fontaines.

Un nouveau service pour les familles

Avec l'ouverture de la Maison des assistantes maternelles, la commune dispose désormais d'une nouvelle offre d'accueil pour les jeunes enfants, dans un contexte où les solutions disponibles étaient limitées sur la commune. Un investissement pour les familles, mais aussi pour l'avenir du village : en facilitant l'accueil des jeunes enfants, la commune souhaite renforcer son attractivité auprès des familles et contribuer, à son

échelle, à maintenir des effectifs suffisants pour faire vivre durablement l'école.

Un bâtiment communal entièrement réhabilité

Ce projet de réhabilitation s'est déroulé en trois étapes.

La première phase a porté sur l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, avec le remplacement des menuiseries extérieures, des travaux d'isolation et la réfection de la toiture.

La deuxième étape a consisté à repenser entièrement les espaces intérieurs : deux chambres, un espace bureau, un espace de rangement, une salle de bain, des espaces de jeux et une pièce ouverte sur la cuisine pour favoriser les moments de partage. L'aménagement a été pensé pour offrir aux enfants un environnement chaleureux, propice à leur bien-être et à leur éveil, tout en proposant aux professionnelles des espaces fonctionnels et adaptés à leur quotidien.

Enfin, une extension du bâtiment a été réalisée afin de répondre aux exigences réglementaires liées à l'accueil des jeunes enfants, notamment en matière de surfaces nécessaires au regard du nombre d'enfants accueillis, ainsi qu'aux normes d'accessibilité.

Le projet bénéficie du soutien de plusieurs partenaires :

- Département de la Haute-Loire - Subvention CAP 43..... 25 804 €
- Etat - Dotation d'équipement des territoires ruraux..... 9 256 €
- Europe - FEDER..... 20 585 €
- Part communale..... 124 355 €

Au total, 55 645 € de subventions ont été obtenus, soit près de 31 % du coût total du projet (180 000€).

MAM Natur'Eveil

Renseignements et inscription :
Tel : 06 86 13 70 41

Mail : mam.casties.lebrat@outlook.fr

Places disponibles le mercredi pour l'accueil périscolaire.



Elus, familles, école, PMI... tous réunis pour accueillir l'équipe de la MAM.



Ecole du Monteil

Nouvelle rentrée, nouveaux visages, et beaux projets



C'est reparti ! Cette année, 50 élèves ont retrouvé avec plaisir le chemin de l'école.

Dans une ambiance sereine et joyeuse, chacun a repris ses marques, avec quelques nouveaux visages au sein de l'équipe qui accompagne les enfants au quotidien.

Cette rentrée est marquée par l'arrivée de Marjorie Boyer, qui rejoint la classe de CP-CE1 aux côtés de Caroline Moulin, directrice, ainsi que de Romuald Loubier et Virginie Malartre.

Sylvie Campana, AESH, poursuit également son accompagnement auprès des élèves

Du côté de l'équipe municipale, Hajiba Bouissane, personnel communal, est désormais accompagnée de deux nouvelles ATSEM : Emmanuelle Pulvéric, qui prend le relais de Josiane Vialle, et Delphine Gardes, qui assure le remplacement de Cathy Barbut le temps de son rétablissement.

Côté projets, l'année scolaire s'annonce riche et créative, avec deux thèmes qui seront particulièrement à l'honneur : la photographie et les cabanes. Des projets pour amener les enfants à observer leur environnement autrement et à développer leur imagination !



Une école à préserver et à valoriser !

Chaque année, la commune réaffirme son engagement envers l'école, en soutenant les projets qui enrichissent la vie scolaire : achat de matériel, renouvellement des manuels, participation aux sorties... Pour les familles, la commune prend également en charge 36 % du coût des repas.

Face aux fortes chaleurs de cet été, nous explorons aussi de nouvelles solutions pour améliorer le confort de tous : équipements adaptés (brasseurs d'air, climatisation...) ou aménagements plus naturels, à l'image d'un mur végétal. Des réflexions qui viennent compléter les nombreux atouts dont bénéficie déjà l'école : une cour largement ombragée et des espaces extérieurs en gravier.

Et puis, il y a surtout une équipe pédagogique investie et passionnée, qui accompagne les enfants au quotidien et contribue à faire de l'école des 2 Fontaines un lieu où il fait bon apprendre et grandir.

Les effectifs restent toutefois fragiles et nous devons rester vigilants pour préserver l'école. Alors, n'hésitons pas à la faire connaître, à en parler autour de nous et à partager ses atouts !

En bref...

Commandes groupées, on avance

Suite au questionnaire lancé par le CCAS, vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour les commandes groupées. Nous poursuivons donc nos démarches auprès des fournisseurs afin d'obtenir les meilleures conditions tarifaires. Conditionnements retenus :

- Pommes : cagettes de 10 kg
- Jus : cartons de 6 bouteilles
- Pommes de terre : sacs de 25 kg
- Granulés : auprès des Ets Moulin
- Champagne : à l'unité ou par carton de 6 bouteilles.

Pour le fuel, nous suivons de près l'évolution du marché.

Prochaine étape : nous reviendrons vers vous pour vous communiquer les tarifs et recueillir les commandes.

Votre prochaine lecture vous attend

Saviez-vous qu'il est possible d'emprunter des livres directement en mairie grâce à la bibliothèque municipale ?

Lors des permanences, Anne-Marie Moulin, bénévole, vous accueille et échange avec vous sur vos envies de lecture. Grâce au partenariat avec la bibliothèque de Brives-Charensac, vous pouvez demander un ouvrage et le faire venir directement au Monteil.

L'an dernier, près de 300 livres ont ainsi été acheminés au Monteil pour répondre aux demandes des lecteurs. Permanences en mairie, de 9h30 à 10h30 un jeudi par mois.



Prochaines permanences :

**24 septembre, 15 octobre
5 novembre, 26 novembre
17 décembre, 7 janvier 2027**

Une assistante sociale près de chez vous

Besoin d'un conseil, d'un accompagnement ou d'une aide dans vos démarches ?

Mme Hasiba Kararic, assistante sociale de secteur, vous reçoit en mairie les premiers lundis du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.



Prochaines permanences :

5 octobre, 2 novembre, 7 déc.

Le Monteil passe au vert

Du soleil sur nos toits... et dans nos factures



Depuis avril, les panneaux photovoltaïques installés sur le toit rénové du local technique

sont opérationnels.

Après le remplacement de l'ancienne couverture amiantée, une installation d'environ 60 kWc produit désormais une électricité locale et renouvelable.

Grâce à l'autoconsommation collective, l'énergie produite peut alimenter, lorsqu'elle est consommée au même moment, les bâtiments communaux situés dans un rayon de 2 km : mairie, local technique, école, salle communale, église, MAM et éclairage public du tunnel et des feux tricolores. Le surplus d'électricité produit et non consommé sera, quant à lui, vendu.

Mieux maîtriser nos dépenses : une action concrète pour avancer vers une commune plus durable !

Chaque goutte compte



Face aux épisodes de sécheresse à répétition et aux restrictions d'eau qui

reviennent chaque année, la commune a choisi d'agir pour une gestion plus responsable de notre ressource.

Une réserve d'eau de pluie de 20 000 litres a été créée aux abords du local technique, alimentée par les 630 m² de toiture du bâtiment. Elle sert à arroser, nettoyer et entretenir notre matériel, sans puiser dans le réseau.

Pour son tout premier été en service, cette réserve a déjà largement prouvé son utilité.

On taille, on souffle... sans faire de bruit



Taille-haie, souffleur, débroussailleuse... La commune s'est équipée en

matériel électroportatif pour l'entretien des espaces verts.

Plus silencieux, ces équipements permettent à notre agent technique d'intervenir dès l'aube, notamment en été, pour travailler à la fraîche sans déranger les riverains !

Et pour aller jusqu'au bout de la démarche, leurs batteries sont rechargées grâce à l'électricité produite par nos panneaux photovoltaïques.

Quand les moutons prennent le relais



Depuis plusieurs années, la commune met gratuitement à disposition

certains terrains communaux à des agriculteurs, dans le cadre de conventions. Leurs moutons assurent ainsi l'entretien naturel de parcelles parfois difficiles d'accès : moins de passages d'engins, moins de bruit, aucun produit phytosanitaire... et un coup de pouce pour notre agent technique !

Carton : le bon réflexe



Trop de cartons d'emballage finissent (encore) dans les poubelles jaunes.

Nous vous rappelons que seuls les cartons alimentaires y sont acceptés.

Un mauvais tri a un coût pour nous tous : la gestion des déchets, assurée par la communauté d'Agglomération, est facturée à la commune et se répercute sur nos taxes.

Alors direction la déchetterie pour vos cartons d'emballage, c'est gratuit pour les particuliers !



A table !



Vous les avez repérées ? De nouvelles tables de pique-nique sont apparues dans le village : près de la Fontaine, à Durianne, au

terrain de pétanque et à l'école. Installées à l'ombre pour vos pauses et pique-niques, elles ont été fabriquées localement par l'ESAT de Meymac, qui accompagne des travailleurs en situation de handicap.

Beau travail

Les travaux d'agrandissement de la voirie chemin des vignes sont désormais achevés. Un aménagement qui facilite l'accès, soulage la pression sur le mur en contrebas et permet de mieux récupérer les eaux de pluie.

Un chantier mené avec soin par Sébastien, notre agent communal, qui a reconstruit le mur en pierre selon la tradition. Un savoir-faire précieux, qui allie technique et respect du bâti local, et qui mérite d'être salué.



Poubelles : place au propre

D'ici la fin de l'année, les 17 emplacements poubelle de la commune seront entièrement bétonnés ou enrobés. En lien avec la communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, ces aménagements facilitent la collecte et allègent le travail quotidien des rippeurs. Tout en offrant des emplacements plus propres pour tous !

Un été animé au Monteil

Cet été, les rendez-vous n'ont pas manqué au Monteil. Merci aux associations et aux habitants qui contribuent à faire vivre la commune. Petit retour en images sur ces beaux moments partagés.

Une rose, un espoir

2 mai : 250 roses distribuées par les motards. Une belle mobilisation au profit de la lutte contre le cancer.



Soirée pizza

29 mai : 120 pizzas préparées et cuites au four banal, une buvette, des glaces... Une belle soirée gourmande et conviviale organisée par l'APE.



Vide-grenier

14 juin : organisé par l'association le Rêve d'Adam. 82 exposants, de nombreux chineurs et une journée placée sous le signe de la bonne humeur, avec musique, buvette et foodtruck.



Fête de l'école

19 juin : Petits et grands réunis pour célébrer la fin de l'année scolaire, avec en prime, un superbe spectacle !



Fan zone - coupe du monde

14 juillet : soirée co-organisée par les associations APE, le rêve d'Adam et les chasseurs. Un beau moment de partage entre habitants, malgré un résultat qui n'était pas tout à fait celui espéré...



8 C'est le nombre d'associations présentes sur la commune

- APE - Association des parents d'élèves
- Le rêve d'Adam
- Le club des aînés
- Le Monteil pétanque
- Guinguette café
- Les amis du Château de Durianne
- Moto-club Les guidons vellaves
- ACCA - Association communale de chasse agréée

Le Club des aînés accueille de nouveaux membres !

Vous avez 60 ans et plus ?

Le Club des aînés se retrouve tous les mardis après-midi, dans une salle communale à côté de la mairie, autour de jeux, de discussions et de bons moments partagés. Intéressé(e) ? Il vous suffit de pousser la porte un mardi après-midi !



La commune recrute un(e) agent recenseur

Du 21 janvier au 20 février 2027, pour participer au recensement de la population, organisé en partenariat avec l'INSEE.

Sa mission : aller à la rencontre des habitants, recueillir les informations nécessaires au recensement, accompagner les personnes dans leurs démarches en ligne et assurer la saisie des données.

Vous êtes disponible, organisé(e), autonome et à l'aise avec les outils informatiques ? Vous appréciez le contact humain ? Habiter Le Monteil ou bien connaître la commune est un vrai plus.

Cette mission rémunérée est ouverte également aux étudiants. Une formation sera assurée en amont.

Renseignements et candidature auprès de la mairie.

Les horaires de votre Mairie

Ouverture au public les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h30.

En dehors de ces horaires, prenons rendez-vous en fonction de vos disponibilités !

Contactez nous au **04 71 05 39 40**.

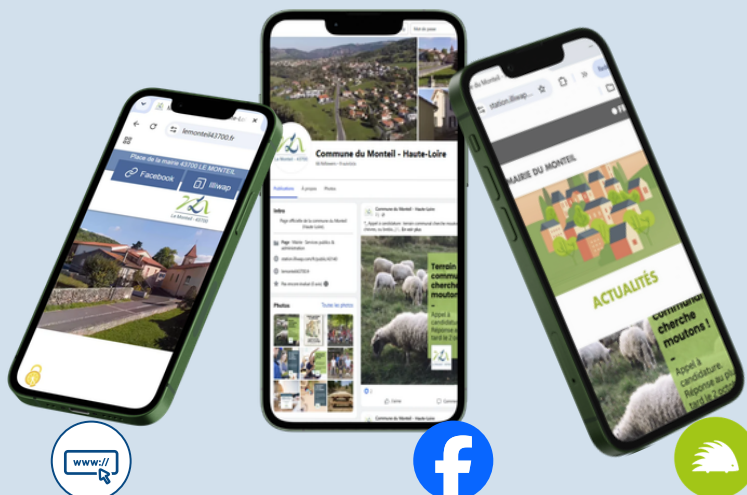


L'information municipale au plus près de vous

Mieux vous informer, simplement et régulièrement : c'est l'un des engagements de cette nouvelle équipe municipale. Alors pour ne rien manquer de la vie du Monteil, retrouvez ci-dessous les différents moyens d'information à votre disposition.

Et parce que tout le monde n'est pas connecté, deux panneaux d'affichage vous attendent aussi sur la commune : l'un devant la mairie, l'autre à Durianne.

Enfin, n'oubliez pas : les conseils municipaux sont ouverts à tous ! Chacun peut assister aux séances et suivre les décisions prises pour la commune. Les délibérations sont quant à elles consultables en mairie, et à tout moment sur le site internet de la mairie.



Le site internet

www.lemonteil43700.fr

Le site internet rassemble toutes les infos pratiques, l'actualité de la commune, les démarches administratives, ainsi que les délibérations des conseils municipaux.



Facebook

@Commune du Monteil - Haute-Loire

Retrouvez la nouvelle page Facebook de la commune ! Vous pourrez suivre, au fil de l'eau, les projets, rendez-vous et événements qui font vivre notre village.



Illiwap

Station : Mairie du Monteil

Idéal pour recevoir directement les alertes, informations importantes, ainsi que les rappels des rendez-vous et événements à venir.



Rendez-vous en Mars 2027 pour le prochain numéro !



Des idées, des sujets que vous aimeriez voir traités ? Des initiatives à partager ? Faites-le nous savoir par mail à : mairie@lemonteil43700.fr

Bulletin municipal de la commune du Monteil 43700.

Directeur de publication : Christophe Pal, Maire - Conception et rédaction : DL Blandin, adjointe à la communication - Crédits photo : Mairie du Monteil et contributeurs - Impression : Diazorama Le Puy en Velay - Tirage : 350 exemplaires - Distribution en boîtes aux lettres par les élus municipaux.